

Les acteurs de la liturgie manifestent la diaconie du Christ

Par Serge Kerrien

Diacre et responsable PLS du diocèse de St-Brieuc-Tréguier

Dans la célébration chrétienne, tout disciple, suivant en cela l'exemple du Christ serviteur, est appelé à se mettre au service de l'assemblée. Ce ne sont donc pas les seuls ministères d'évêque, de prêtre ou de diacre qui manifestent, la diaconie du Christ. De multiples acteurs ont à cœur de la rendre visible dans l'action liturgique. Mais ce service de la diaconie ne saurait être un service ordinaire.

Des services visibles qui engagent

Nombreux sont les acteurs de la liturgie, du ministre qui préside au sacristain, en passant par les fleuristes, l'organiste, le chantre, les servants d'autel, la chorale, etc... jusqu'à l'assemblée elle-même. Chacun accomplit une tâche qui ne saurait être une simple exécution. Dans la liturgie, l'être tout entier est engagé tant dans l'accomplissement de son service que dans sa relation aux autres acteurs. Servir, dans l'acte liturgique, revient à suivre le Christ serviteur ; donc à se mettre à l'écoute de l'autre pour que l'Esprit du Christ advienne et que l'assemblée rencontre son Seigneur.

Des services qui soient signes

Dans la liturgie, les services sont signes d'un pouvoir accordé à ceux qui les remplissent : pouvoir de lire la Parole, de faire chanter, de préparer les lieux etc. Mais ce pouvoir reste un service dans la mesure où chacun n'en fait pas un « pré-carré » dont il serait l'unique propriétaire. Par sa manière d'être, de remplir son office, de se laisser habiter par une présence qui le dépasse, tout acteur de la liturgie qui exerce un pouvoir, est d'abord serviteur du Christ. Il sert le Christ dont il ne masque jamais la présence, et l'assemblée, dont il favorise la louange et l'action de grâce.

Pour le service du peuple de Dieu

L'Église corps du Christ est un peuple qui célèbre. Les personnes à qui on confie un rôle dans la célébration deviennent elles-mêmes signes du Christ. Que les ministres soient ordonnés, institués ou reconnus, tous, chacun à sa juste place, sont le signe de l'Alliance nouvelle entre Dieu et son peuple. Chacun a pour but de préparer et de réaliser ce que l'Église a prévu afin qu'elle apparaisse dans la liturgie comme l'Église du Christ. La liturgie n'est pas au service de tel ou tel acteur ; chaque acteur est serviteur de l'assemblée, elle-même au service de l'Église pour les hommes.

Le souci du service doit cependant aller au-delà. Les pauvres sont aujourd'hui nombreux aux portes de nos communautés. S'efforcer de les aider, c'est bien ; leur proposer de participer à un service est encore mieux. La mesure d'une vraie diaconie des acteurs de la liturgie se mesure aussi à la capacité d'appeler d'autres, surtout les plus pauvres, à un service de la communauté qui célèbre. Alors la prière liturgique enrichira les uns et les autres.

Des pistes concrètes

- Donner la possibilité à des personnes marginales de proposer des intentions de prière
- Intégrer des enfants en difficulté dans un groupe de servants d'autel
- Organiser des ateliers d'apprentissage de la lecture pour devenir lecteur de la parole de Dieu